

**MAIRIE
48140 LE MALZIEU-VILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 01 Décembre 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq,
- en exercice : 15 le premier décembre à vingt heures,
- présents : 12 le conseil municipal de la commune du MALZIEU-VILLE,
- votants : 13 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de M. BRUGERON Jean-Noël, Maire.

Date de la convocation : 27 Novembre 2025

Présents : MAGNE Jean-François, MUNIER Henri, SELIER Babeth,
BIDOS Raymond, LAUMAILLER Christine, LECONTE Fabien,
MALARTRE Josiane, PORTAL Corinne, SIRET Alain, TEISSANDIER
Elisabeth.

Absente ayant donnée pouvoir : ARNAL Florence à BRUGERON Jean-
Noël

Absents : BOUARD Elisa, ROZIERE Andy.

MUNIER Henri a été élu secrétaire.

Délibération n°2025-023 Objet : Subventions communales 2025

Le Maire propose au conseil de fixer le montant des subventions à
différentes associations pour l'exercice 2025.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal à
l'unanimité de ses membres:

- **approuve** le versement des subventions communales aux associations
suivantes :

. Foyer Culturel Laïque école publique du Gévaudan	350 €
. Association Les Boules Joyeuses	400 €
. Association La Cavale Nature	500 €
. Comité d'animation du Malzieu, « Les Médiévales »	8 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Jean-Noël BRUGERON.

